



Formulaire donneur - Entreprise

- **Raison Sociale** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom et prénom du représentant légal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Montant de votre don : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. €

- Souhaitez-vous apparaître dans la liste des donateurs ? Oui Non

Votre don vous fait bénéficier de déductions fiscales très avantageuses : toute contribution est déductible de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60% du montant des dons dans la limite de 20 000 € ou de 5/1000 du chiffre d'affaires HT quand ce montant est plus élevé. (Article 238 bis du code général des Impôts). Exemple : un don de 10 000 euros coûte à l'entreprise 4 000 euros après déduction fiscale.

Modalités de versement

- Par chèque, libellé à l'ordre du Payer de la Collectivité territoriale de Guyane.
- Par virement bancaire :

PAIERIE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE - Relevé d'Identité Bancaire

(RIB) 153**RIB** : 30001 00064 2J630000000 24

IBAN : FR41 3000 1000 642J 6300 0000 024

BIC : BDFEFRPPCCCT - Banque de France - 1, Rue la Vrillière – 75001 PARIS

Quel que soit le mode de versement choisi, mentionnez l'objet du versement « *Don au CMDTG* ».

La Direction du Conservatoire vous adressera un reçu Cerfa 11580 conformément au Code général des Impôts.

Merci de renvoyer ce formulaire à :

CMDTG -Bâtiment de l'ENCRE

Services financiers,

Route de Montabo

97341 CAYENNE CEDEX

<https://cmdt-guyane.fr>

Tél. : 0594 29 84 36 – administratif@cmdt-guyane.fr

Date : Sélectionnez une date

Signature et cachet :